



Propos introductifs – Grégory Blanc

Madame la Présidente, cher-e-s collègues,

Cette session est la première d'une phase budgétaire commencée dans l'été et qui s'achèvera mi-mars. Mais surtout, cette session est à la fois la première du premier budget du mandat ET la première du premier budget de votre présidence. Nous sommes donc **au moment où vous allez traduire en acte les mots qui sont les vôtres depuis Juin 2021.**

Pour mes collègues et moi, c'est très clair : nous voulons être utiles, à la place qui est la nôtre, dans l'avancée des dossiers, convaincus que vous pouvez intégrer nos idées et que la volonté ici partagée sur tous les bancs est de rassembler plutôt que d'affirmer des blocs. Si, au sein de notre groupe, malgré nos sensibilités plurielles, nous arrivons à travailler ensemble dans l'unité, nous pensons qu'il est possible de voter ensemble le budget si les conditions sont réunies.

Madame la Présidente, cher-e-s collègues de la majorité : **voulez-vous démontrer le visage d'une collectivité capable de travailler ensemble sans effacer les différences ? A l'heure de débats nationaux souvent stériles, souvent décalés, quelquefois violents, ce serait un signal politique fort, conforme à vos mots Mme la Présidente.** Pour faciliter cette dynamique, mes collègues et moi avons adressé à chacun d'entre vous un courrier, en amont des commissions, avec 6 propositions claires correspondant à ce que nous avons défendu devant les électeurs dans nos cantons respectifs.

En investissement, nous avons fait trois propositions réalistes. Suite aux échanges en commissions avec Gilles Piton et Philippe Chalopin sur le schéma mobilité ou le plan vélo, ou encore sur la priorité collègue avec Régine Bricchet ou vous-même Madame la Présidente, nous sommes convaincus que les regards peuvent facilement être convergents.

Un mot sur les collèges : sur le précédent mandat, l'investissement a été très faible. Nous avons investi dans les collèges plus de 2 fois moins que la moyenne régionale, avec 14€/hab., avec même des creux certaines années à 8 ou 9€/hab. Si l'ambition est de faire de l'enfance la priorité des priorités, alors nous devons atteindre cette moyenne située entre 30 à 35€/hab. A ce DOB, vous prévoyez seulement 26€/hab., il faudra donc corriger le retard, de nouveau pris en 2022, les années suivantes ! Au-delà des chiffres 2022, **ce Département a besoin d'un grand plan « collègue », il y a urgence et nous demandons une trajectoire pluriannuelle solide, plus importante que celle que vous proposez dans le DOB qui ne reprennent que ce qui a été décidé dans le passé.**

Sur le fonctionnement, en revanche, nos premiers échanges laissent entrevoir des incompréhensions sans parvenir à savoir pourquoi. Nous le comprenons d'autant moins que **les seules objections opposées semblent d'ordre budgétaire. Or : il y a l'argent !!! Madame la présidente, nous sommes étonnés que ce rapport soumette des chiffres inexacts alors que la Loi de Finances a été votée il y a plusieurs semaines maintenant. Nous vous demandons de corriger le volet recettes simplement pour intégrer 6,97M€ à ce Budget 2022, prévus par la loi de finances pour 2022, à répartir sur la TSCA, la TICPE et la compensation de la taxe foncière.**

Pour notre part, **oui il faut être sérieux, prudent, poursuivre le désendettement, mais ne dégradez pas les services à la population, a fortiori en cette de période de COVID, alors même que les marges**

de manœuvre augmentent. Il faut, en prudence, inscrire la vérité des recettes pour avoir ensuite de vrais échanges sur le niveau de prise en charge et sur les investissements à réaliser. A quoi sert-il d'avoir un débat et de sortir 50M€ d'excédents, soit presque 10% du budget de fonctionnement alors que le Département n'est plus en surendettement et qu'il y a des besoins ? Est-ce une gestion vertueuse de procéder ainsi ? Nous ne le pensons pas.

Voilà pourquoi nous vous demandons d'inscrire ces recettes à la hauteur de ce qui est connu. Il restera encore des marges supplémentaires que nous ne connaissons pas aujourd'hui, puis les DMTO, puis les excédents astronomiques de près de 50M€ à intégrer en Juin.

Sur ces 6,97M€ donc qui n'ont pas été inscrits, nous proposons 1M€ pour renforcer la présence des éducateurs de rue et les interventions dans les familles. Nous en avons déjà parlé en décembre. La sécurité des mineurs qui grandissent parmi les violences de rue et les trafics, ça ne peut pas se résumer à des grands débats nationaux. Il faut agir, nous avons partagé cette orientation avec les villes d'Angers, Cholet, Saumur et Trélazé.

Et puis il y a surtout le gel des tarifs des maisons de retraite, des foyers de jeunes placés ou d'accueil de personnes en situation de handicap. En décembre, l'inflation était de 2,8% sur un an. En Janvier, elle est désormais de 2,9% sur un an. Et ça va continuer. Comment est-il possible de poursuivre ce gel des tarifs depuis 2017, c'est-à-dire sur 5 années consécutives ? Les maisons de retraite font la Une de l'actualité, pas que pour Orpéa, mais parce que les EHPAD n'arrivent plus à recruter. Il y a un problème de personnels aujourd'hui dans ces établissements, y compris publics. Aujourd'hui, il manque des aidants face à des résidents ! Il manque des éducateurs face à des enfants ! Tout simplement parce que ces métiers gagnent 30% de moins que le salaire médian, près de 2 fois moins qu'un chauffeur routier à l'international. Et à côté du problème des salaires, il va falloir aussi faire face à la hausse de l'alimentation, celle de l'énergie et de l'ensemble des matières premières, etc etc.

Si on applique une hausse de 1,5% à la hauteur de l'inflation telle que prévue par le Gouvernement, ça coûterait 2,48M€ supplémentaires à la collectivité. Si on applique une hausse de 2,9% (inflation de l'INSEE), l'impact serait de 4,8M€ supplémentaire.

Est-ce dispendieux que de demander à revoir le gel des tarifs imposés depuis 2017 alors que l'inflation est galopante et que l'argent est là ? Non, **au contraire c'est de la sage prévoyance.**

Enfin, à ce budget, nous devons aussi adresser un signal sur le pouvoir d'achat. Ce Département va percevoir, en 2021, 50M€ de fiscalité en DMTO non prévus au BP. Il nous paraît juste d'en reverser une partie aux familles populaires et des classes moyennes. Les cantines nous semblent un bon levier pour cela.

Pour conclure, Madame la Présidente, chers collègues, Démontrer ici, aujourd'hui, que tous les points de vue sont réellement pris en compte sous votre présidence, voilà un acte politique qui ferait date et donnerait de la force à cette collectivité, *a fortiori* en cette année d'extrême polarisation du débat politique avec la présidentielle et les législatives.

Construire l'intérêt général, c'est, nous semble-t-il, agréger les points de vue, additionner plutôt que soustraire. Nous avons entendu vos annonces, notamment à propos d'un plan collègue. Nous sommes prêts à travailler pour que cela se vérifie dans les chiffres.

Merci de votre attention